



Mise sous tutelle d adultes endetté

Par **sebastien leleu**, le **13/04/2010** à **12:48**

Bonjour,

je me permet de vous ecrire car j ai un petit souci avec mes parents qui se retrouvent dans une situation tres desagreable. ils sont endettes jusqu au cou mais ne veulent rien faire pour s en sortir et le probleme c est que maintenant les problemes vont nous retomber dessus,moi, ma famille(j ai une femme et 4enfants)et sur mes 3 freres et leur famille aussi, donc je souhaiterai savoir comment je devrai faire pour les mettre sous tutelle pour que leurs comptes soient gerer correctement et qu ils puissent enfin s en sortir et surtout que notre famille n en patisse pas.

Par **jeetendra**, le **13/04/2010** à **13:32**

Bonjour, prenez contact avec le Greffe du Tribunal d'Instance du lieu où réside vos parents pour une demande de mise sous curatelle (il y a des formalités à remplir, une procédure à respecter), le Greffier vous expliquera tout, courage à vous, cdt.